

## Vous informer ou accéder à l'achat d'un titre de transport, la STAS vous propose ses services...

**... en période de rentrée :**

**Simplifiez-vous la vie,  
nous sommes juste à côté !**

Afin de faciliter vos démarches en matière de transport en commun, **la STAS vous propose dès le 19 août 2014 des permanences près de chez vous** dans 31 communes de l'agglomération Stéphanoise à l'occasion de la rentrée.

Vous bénéficierez d'un accès à toute l'information STAS : guides des titres de transport, plans du réseau, fiches horaires, ... ; ainsi qu'à l'achat de titre de transport dont votre abonnement mensuel ou annuel.

Consultez notre site Internet [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr) dès le 15 juillet 2014 et choisissez selon la date, l'heure et le lieu qui vous conviennent, la permanence STAS qui vous proposera un service complet à proximité de votre domicile !

**...toute l'année :**

- **Vous êtes un voyageur occasionnel ou régulier, nos services s'adaptent à votre besoin !**
  - ✓ La e-boutique STAS : 7J/7 et 24H/24. [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr) / Rubrique vente en ligne
  - ✓ Les distributeurs automatiques de titres : 7J/7 et 24H/24. Le long du Tram ou à proximité de votre Espace Transport
  - ✓ + de 80 dépositaires STAS : retrouver la liste des partenaires notre site Internet
  
- **Vous renseigner sur les tarifs, itinéraires, horaires ...**
  - ✓ [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr)
  - ✓ Allo STAS au 0810 342 342. Nos agents commerciaux à votre service.

## Infos pratiques :

La souscription à un abonnement mensuel ou annuel requiert la souscription à la carte OÙRA! support unique et nominatif.

Afin d'en faire la demande lors de nos permanences commerciales, veuillez nous apporter :

- une photocopie de votre pièce d'identité,
- une photocopie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- une photo d'identité récente couleur (format 3,5 x 4,5 cm),
- 5€ pour les frais de création de carte (carte valable 5 ans),

En plus, si vous souhaitez selon votre choix acheter un titre de transport :

- un Relevé d'Identité Bancaire si vous optez pour un paiement par prélèvement,
- votre règlement correspondant à l'abonnement STAS demandé.

*Pour gagner du temps : téléchargez et imprimez via notre site Internet, votre formulaire d'abonnement et présentez-nous le dument complété !*

### **Vous avez déjà un abonnement annuel et souhaitez le renouveler ?**

- ✓ Vous payez par prélèvement automatique ? Aucune démarche à faire, votre contrat est automatiquement renouvelé ! (un courrier vous le confirme à la date anniversaire)
- ✓ Vous payez au comptant ? Complétez et retournez-nous la proposition de réabonnement envoyé par nos services ainsi que votre règlement. Ou optez pour notre **e-boutique STAS : encore plus simple et rapide !**